

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} OCTOBRE 2008

L'an deux mille huit, le premier octobre le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni publiquement, à partir de 21 heures, en mairie (salle Henri Weiler) sous la présidence de Monsieur Dominique LESPARRÉ, Maire, Vice-Président du Conseil Général.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Dominique LESPARRÉ, Christian OURMIERES, Pierre BORDAS, Florelle PRIO, Consuelo FERNANDEZ, Claude LAUNAY, Patricia JAOUEN, Philippe NGWETTE, Adjoint

Mesdames et Messieurs, Jackie CHERIN, Martine COURBEZ, Marie-Christine PASQUET-GRELET, Marie-Lucile FAYE, Jocelyne CHASSAING, Idriss BROUKSY, Patrick BREUNEVAL, Philippe CLOTEAUX, Martin LOLO, Raymond AYIVI, Catherine PINARD, Farid BERKANE, Corinne CAPPELLI, Marie FERRATY, François DEMEULENAERE, Laïla TELLI, Alain KABULO, Marjorie NOËL, Sümeyye HACIISLAMZADE, Josette RIGAUT, Malik BENIDIR, Annie-Claude COCOUAL, Arnaud GIBERT, Jean-Paul LEGRAND, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Menhaouara a donné pouvoir à M. Launay

M. Caron a donné pouvoir à M. Lesparre

M. Régis a donné pouvoir à Mme Rigaut

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de sa séance du 25 juin 2008

DOSSIER 1 – RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAAB 2006-2007

Sur le rapport de M. le Maire,

La Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons existe depuis 2006. Il s'est agi pour les 2 villes de mettre en place des projets qui ne pouvaient trouver réponse que sur une échelle intercommunale (tels que le réaménagement des berges de Seine). De plus, l'impact financier d'une communauté n'est pas négligeable : de fortes dotations de l'Etat ne sont obtenues que sous la condition de l'intercommunalité (cela représente environ 4,5 millions € par an) ; la mutualisation des moyens permet également des économies d'échelle. M le Maire rappelle les grands axes des activités de la CAAB sur les années 2006/2007 parmi lesquels on peut citer :

- **Domaine économique** : requalification des zones d'activités – sur Bezons, la reprise de la rue Allende ; promotion du bassin via la présentation des possibilités d'investissement sur notre territoire lors de manifestations nationales ; travail sur la formation permanente des salariés ; aide à la création d'entreprises
- **Emploi** : mise en place de la Maison pour l'emploi (dont l'Etat semble vouloir se dégager financièrement alors que le nombre de chômeurs sur le bassin est en augmentation), soutien au PLAN LOCAL D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE...
- **Transports et déplacements** : nouvelle convention avec TVO permettant la poursuite du fonctionnement du réseau R BUS ; participation aux discussions régionales sur les grandes infrastructures (tramway, tangentielle nord)
- **Action pour la prise en compte par le département et la région de l'aménagement des Berges de Seine**
- **Domaine public** : transfert à la communauté de la voirie communale, de l'éclairage public et de la propreté ; mise en place du SIG
- collaboration des **établissements d'enseignement de la musique et de la danse** des 2 villes

Le Conseil municipal, prend acte du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil – Bezons et de ses annexes.

DOSSIER 2 – ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE DE LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE

Sur le rapport de M. le Maire,

Le devenir de la région parisienne est un enjeu majeur du fait de sa taille, de sa population, de son économie, de son rôle national et international mais aussi compte tenu de ses dysfonctionnements.

Une concertation entre la ville de Paris et les villes de banlieue sur les déplacements est née en 2006 ; depuis, la nécessité de continuer ce dialogue sur des thématiques plus vastes a été ressentie. Ainsi est née la Conférence Métropolitaine qui a abordé les questions de l'habitat, du transport, de l'économie, de l'emploi, etc. Parallèlement, un vif débat a eu lieu entre la région Ile de France et l'État autour du nouveau Schéma Directeur de la Région (SDRIF).

La Conférence Métropolitaine propose de se structurer en Syndicat Mixte d'étude. Il apparaît souhaitable d'intégrer Bezons dans ce processus, la ville étant particulièrement concernée du fait de son développement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'adhésion de la commune au Syndicat mixte d'étude de la Conférence métropolitaine en cours de constitution et dit que la représentation de la ville se fera en fonction des statuts à venir.

DOSSIER 3 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007 DE L'HÔPITAL D'ARGENTEUIL.

Sur le rapport de Mme Prio,

L'hôpital étant un syndicat intercommunal, un rapport de ses activités doit être présenté au conseil municipal. Parmi les données, on peut retenir : en hospitalisation complète, une hausse de 2,24% des entrées et de 3,29% en journées. En hospitalisation incomplète, l'augmentation est de 6,37% pour une durée moyenne de séjour stable (5,98 jours). Cependant, le nombre de lits a baissé de 38 au cours de l'année. Le nombre d'accouchements est en forte augmentation (2916 naissances - 2856 accouchements en 2007 ; 3050 naissances prévues en 2008) alors que la maternité n'est conçue que pour 1800 accouchements. *137 postes ont été supprimés ce qui pose des problèmes majeurs de fonctionnement.*

La situation financière de l'établissement est très préoccupante : l'exercice s'est clôturé par un déficit de 11 130 206,53 € (malgré 2 000 000 € de dotation exceptionnelle de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation). Le résultat déficitaire global avec le report du déficit 2006 est de 29 738 503,00€. Le stock de créances irrécouvrable s'élève à 6 354 937,84 €. Les dettes de l'Assurance Maladie s'élèvent à 5 215 234 € depuis 1985 ; le total des aides de l'ARH entre 2004 et 2008 s'élèvent à 18 800 000€.

F Prio fait part de sa grande inquiétude quant au devenir de l'établissement ; l'accès aux soins, la couverture des besoins des bezonnais sont menacés.

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2007 de l'hôpital Victor Dupouy d'Argenteuil.

Mme Prio ajoute que le comité de soutien à l'hôpital créé fin 2007 continue donc son action. Tous les élus du Val d'Oise ont été interpellés sur la situation et nombreux sont ceux qui soutiennent ce mouvement. Près de 700 signatures ont été recueillies lors de la foire de Bezons en septembre.

DOSSIER 4 - ADHESION AU CODESS 95

Sur le rapport de Mme Prio,

Le Comité départemental d'éducation sanitaire et sociale a de nombreuses missions dans le domaine de l'information et de l'éducation à la santé dans le Val d'Oise. Dans le cadre du développement de ses actions de prévention santé, la ville de Bezons utilise régulièrement ses services (mise à disposition de documentation, brochures, prêt d'outils pédagogiques, soutien méthodologique, formation ...). Afin de pouvoir pleinement en profiter, il convient que la ville adhère à cette association.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la ville au CODESS et le versement de la cotisation statutaire.

DOSSIER 5 – ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Sur le rapport de M. le Maire,

Comme le dispose son règlement intérieur adopté au cours de la séance du 25 juin dernier, le Conseil municipal doit procéder à l'élection des membres des commissions municipales chargées d'étudier les dossiers avant les séances du conseil - M. le Maire étant président de droit de chaque commission.

Il est procédé au vote à bulletin secret – Mmes Cappelli et Cocoual étant désignées scrutatrices.

Listes proposées :

– Liste proposée par la majorité municipale :

COMMISSIONS	CANDIDATS	
FINANCES / ADMINISTRATION / MOYENS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none">● P. Breuneval● C. Ourmières● M. Ferraty● P. Jaouen● P. Bordas	<ul style="list-style-type: none">● F. Prio● A. Kabulo● S. Hacıslamzade● G. Caron● J. Chérin
PROJET EDUCATIF ET SOLIDARITES	<ul style="list-style-type: none">● N. Menhaouara● C. Fernandez● P. Cloteaux● F. Berkane● J. Chérin● M. Noël	<ul style="list-style-type: none">● C. Pinard● C. Cappelli● M.-L. Faye● M. Courbez● J. Chassaing● P. Jaouen
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT	<ul style="list-style-type: none">● G. Caron● C. Launay● P. Ngwette● M. Lolo● F. Demeulenaere● I. Brouksy	<ul style="list-style-type: none">● R. Ayivi● L. Telli● M.-C. Pasquet-Grelet● J. Chassaing● F. Prio● C. Ourmières

- Liste proposée par le groupe Bezons mon village :

COMMISSIONS	CANDIDATS
FINANCES / ADMINISTRATION / MOYENS GÉNÉRAUX	● J. -P. Legrand
PROJET EDUCATIF ET SOLIDARITES	● M. Bénidir
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT	● J. Rigaut

- Liste proposée par le groupe Union démocrate:

COMMISSIONS	CANDIDATS
FINANCES / ADMINISTRATION / MOYENS GÉNÉRAUX	● A. Gibert
PROJET EDUCATIF ET SOLIDARITES	● A.-C. Cocoual
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT	● A. Gibert

Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

COMMISSION	MEMBRES
FINANCES / ADMINISTRATION / MOYENS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> ● P. Breuneval par 29 voix ● C. Ourmières par 29 voix ● M. Ferraty par 29 voix ● P. Jaouen par 29 voix ● P. Bordas par 29 voix ● F. Prio par 29 voix ● A. Kabulo par 29 voix ● S. Hacıislamzade par 29 voix ● J. - L. Legrand par 4 voix ● A. Gibert par 2 voix
PROJET EDUCATIF ET SOLIDARITES	<ul style="list-style-type: none"> ● N. Menhaouara par 28 voix ● C. Fernandez par 28 voix ● P. Cloteaux par 28 voix ● F. Berkane par 28 voix ● J. Chérin par 28 voix ● M. Noël par 28 voix ● C. Pinard par 28 voix ● C. Cappelli par 28 voix ● M.-L. Faye par 28 voix ● M. Courbez par 28 voix ● M. Bénidir par 4 voix ● A- C. Cocoual par 2 voix <p>Bulletin blanc ou nul : 1</p>
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ● G. Caron par 28 voix ● C. Launay par 28 voix ● P. Ngwette par 28 voix ● M. Lolo par 28 voix ● F. Demeulenaere par 28 voix ● I. Brouksy par 28 voix ● R. Ayivi par 28 voix ● L. Telli par 28 voix ● M.-C. Pasquet-Grelet par 28 voix ● J. Chassaing par 28 voix ● J. Rigaut par 4 voix ● A. Gibert par 2 voix <p>Bulletin blanc ou nul : 1</p>

DOSSIER 6 – MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AU COMITÉ DE JUMELAGE.

Sur le rapport de M. le Maire,

Devant modifier sa représentation au sein du comité de jumelage (la ville y dispose de 5 siège au lieu de 7), le Conseil élit au scrutin majoritaire à bulletin secret - Mmes Cappelli et Cocoual étant désignées scrutatrices :

- M. Ferraty par 35 voix
- R. Ayivi par 35 voix
- P. Bordas par 35 voix
- P. Renauld par 35 voix
- J.-P. Legrand par 33 voix

Mme Cocoual ayant obtenu 2 voix n'est pas élue

DOSSIER 7 – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2008 DES LOCATIONS.

Sur le rapport de M. Ourmières,

Le budget annexe des Locations concerne la gestion du bâtiment du Théâtre Paul Eluard.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, affecte le résultat de fonctionnement 2007 d'un montant de 102 118,70 € ainsi qu'il suit :

- section d'investissement : 36 883,00 €
- section de fonctionnement : 65 235,70 €

Et approuve le Budget Supplémentaire des Locations qui s'équilibre de la façon suivante :

- Investissement : 17 001,15 €
- Fonctionnement : 65 235,70 €

DOSSIER 8 – CONVENTIONS DE FINANCEMENT DE SERVICE AVEC LA CAF

Sur le rapport de Mme Fernandez,

Lors de sa séance du 21 mai dernier, le conseil avait approuvé la signature des nouvelles conventions de financement dites « Prestation de Service Unique » et « Prestation de Service Ordinaire » ainsi que celles relatives au « REAAP » produites par la CAF. Comme à chaque fois, la CAF demande une nouvelle délibération afin d'entériner ces conditions.

1. REAAP (RESEAU D'AIDE AUX PARENTS)

Le financement de la CAF se monte à 1000 € comme prévu.

2. PSU / PSO

Les Prestations de service unique concernent les structures d'accueil de la petite enfance et les Prestations de service ordinaire, les structures d'accueil de loisirs, les centres sociaux et les lieux d'accueil enfants parents. Les financements réels ou estimés se montent à plus de 1 100 00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les conventions relatives à ces services et autorise :

- la signature de ces conventions PSU/PSO, qui prendront effet au 1er janvier 2008 pour les structures d'accueil de la petite enfance, d'accueil de loisirs et le centre social Le Colombier, au 1er janvier 2008 (pour 6 mois) pour les centres sociaux Robert Doisneau et La Berthie et au 1er janvier 2007 pour les lieux d'accueil enfants parents, et de tout document afférent.
- la signature des conventions ville / CAF relatives au REAAP et la subvention afférente de 1000€

DOSSIER 9 – PROROGATION CONTRATS ENFANCE ET CONTRATS TEMPS LIBRE

Sur le rapport de M. Ourmières,

Du fait des retards de la CAF dans le versement des prestations de services pour les anciens contrats « Enfance » et contrat « Temps Libre », il est demandé à la ville de prolonger de 6 mois ces deux contrats rétroactivement. Cette délibération permettra d'encaisser 77 800 € de financement restant dû au titre de 2006.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces conventions et autorise leur signature.

DOSSIER 10 - BILAN D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DU FONDS DE SOLIDARITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION ILE DE FRANCE, POUR L'ANNÉE 2007

Sur le rapport de M. Ourmières,

Une loi de 1991 a institué deux dotations susceptibles d'être attribuées à certaines communes rencontrant d'importants problèmes sociaux leur faisant supporter des charges élevées et dont les ressources propres sont insuffisantes. Ces crédits doivent être utilisés pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans la ville. Les Maires des communes bénéficiant de ces dotations doivent présenter chaque année un rapport retraçant les actions menées.

En 2007, la ville de Bezons a perçu 1 261 528 euros au titre de la D. S. U. et 1 015 634 euros du FSRIF.

L'essentiel des actions a été mené autour de la politique de la ville (projets de rénovation urbaine du quartier des Bords de Seine et du quartier de l'Agriculture) ; les actions d'équipements ; la lutte contre les exclusions ; l'action sociale ; l'emploi ; la politique de prévention / sécurité ; l'action culturelle ; les activités sportives et de loisirs (stages sportifs adolescents) ; les actions spécifiques en direction de la jeunesse ; la vie des quartiers.

M. Ourmières rappelle les menaces qui pèsent sur le maintien par l'État de ces fonds, suscitant la mobilisation de nombreuses villes.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

DOSSIER 11 - PROGRAMME D'ACTION VILLE / CONSEIL GÉNÉRAL – CIVIQ 2008

Sur le rapport de M. Ourmières,

La ville de Bezons a signé le 5 juillet 2007 avec le conseil général un Contrat Initiative Ville Qualité (CIVIQ 2) qui vise à aider la commune à surmonter les difficultés sociales auxquelles les habitants sont confrontés. Ce contrat prévoit l'attribution d'une dotation spécifique "Politique de la Ville" dont le montant est fixé à 550 471 € pour la durée du contrat (2007-2010). Cette dotation peut être mobilisée par la ville pour soutenir des actions qui visent à favoriser la "réussite éducative".

Programmation 2008 : accès aux savoirs par la lecture ; initiation aux pratiques sportives ; animation scolaire de mi-journée ; l'histoire des berges de Seine ; ateliers d'accompagnement à la scolarité.

En complément de cette dotation spécifique, le conseil général, pour assurer la mise en œuvre du projet, participe au financement de poste d'agent(s) de développement local. La participation s'élève à 11 500 € par an et par poste équivalent temps plein.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du département les subventions relatives à la programmation 2008 du CIVIQ 2 et autorise la signature de l'avenant n°1 à ce contrat.

DOSSIER 12 - PROGRAMME VILLE / RÉGION « ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS » 2008

Sur le rapport de M. Ourmières,

L'« animation sociale des quartiers » est l'appellation de la nouvelle politique de la ville de la Région depuis 2008. La région a attribué à la ville de Bezons une enveloppe de **29 458 euros**

pour 2008. Les actions doivent s'inscrire dans les axes suivants : actions d'animation locale et d'insertion (soutien scolaire, aide à la parentalité, projet à vocation éducative...) ; actions de convivialité dans les quartiers ; chantiers solidarité.

Programmation 2008 :

- secteur jeunesse : contrats vacances, fête de la jeunesse
- animation ville : « 1,2,3, soleil, Bezons fête l'été »
- mission politique de la ville : accompagnement à la scolarité

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de la région les subventions relatives à l'« animation sociale des quartiers » et autorise M. le Maire à signer la convention de financement avec le conseil régional.

DOSSIER 13 - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

Sur le rapport de M. Launay,

L'aménagement d'une aire de nomades dans les communes de plus de 5 000 habitants est rendu obligatoire par la loi et le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Après négociation avec la Sous-Préfecture, il a été acté de s'en limiter, au moins dans un premier temps, à l'emprise disponible sise rue Daubigny, en limite de Carrières, qui permettra la mise aux normes de 34 places et la création d'un bâtiment sanitaire et de gestion du site. Le dossier est susceptible d'obtenir des subventions. Il est rappelé que faute d'engagement de la commune, le Préfet peut réaliser ces travaux d'autorité et aux frais de la ville.

La subvention de l'état s'élève à 10 671,50 euros maximum par emplacement ; le Conseil Régional subventionne à la même hauteur et la CAF alloue 800 euros, soit une subvention globale de l'aire de 752 862 euros. Le chiffrage de la maîtrise d'œuvre donne une estimation du coût à 1 401 951€ TTC. Après déduction des différentes aides, la charge pour la ville serait d'environ 432 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le principe de l'aménagement de cette aire d'accueil des gens du voyage et le projet afférent tel qu'il lui est présenté ainsi que le plan de financement,**
- **Autorise le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires à la création et au fonctionnement de l'équipement et à signer tous les documents afférents,**
- **Dit que la commune financera la partie non-subventionnée de l'opération.**

DOSSIER 14 - CONFIRMATION D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA SOCIETE LOGIS-TRANSPORTS POUR LA RÉALISATION DE 73 LOGEMENTS RUE JEAN JAURES/QUAI VOLTAIRE

Sur le rapport de M. le Maire,

En décembre 2006, le Conseil Municipal de Bezons avait accordé sa garantie aux 3 emprunts que LOGIS-TRANSPORTS devait contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour assurer le financement de 73 logements locatifs aidés rue Jean Jaurès / Quai Voltaire à Bezons. Cette délibération doit être réajustée compte tenu des prêts mobilisés effectivement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme, sous ses nouvelles conditions, sa garantie à cette opération.

DOSSIER 15 - ACQUISITION D'UN BIEN SIS 58 RUE FRANCIS DE PRESSENSE

Sur le rapport de Mme Jaouen,

Ce terrain constitue l'avant dernière parcelle restant à acquérir dans le cadre de l'emplacement réservé pour le futur Hôtel de Ville à la « Grâce de Dieu ». La parcelle a une superficie de 905m² ; le montant est de 302.400 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition de cette parcelle pour un montant de 302 400€ et la signature des actes afférents.

DOSSIER 16 - ACQUISITION POUR MISE A ALIGNEMENT D'UNE PROPRIETE SISE 11/13 RUE DES VALLEES

Sur le rapport de M. Bordas,

Afin de procéder à la mise à l'alignement d'une parcelle, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition d'un terrain de 76m² sis au 11/13 rue des Vallées pour un montant de 15 200 € et la signature des actes afférents.

DOSSIER 17 – AVENANT À LA CONVENTION VILLE / TPE POUR LES TARIFS RETRAITÉS.

Sur le rapport de M. Chérin,

Les tarifs du TPE ayant été modifiés, il convient de passer un avenant à la convention entre la ville et le théâtre permettant de favoriser l'accès à un tarif privilégié aux retraités. Ceux-ci seront de :

- 4,50 € pour les séances de cinéma et les ciné-débats
- 13 € pour les spectacles

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces tarifs et autorise la signature de l'avenant.

DOSSIER 18 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Sur le rapport de M. Ourmières,

Compte-tenu de l'évolution des carrières ou recrutements nécessaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Au 1er août 2008 :

Transformation d'un poste d'assistant socio-éducatif en assistant socio-éducatif principal

Au 1er septembre 2008 :

Transformation d'un poste d'auxiliaire de soins de 1ère classe en auxiliaire de soins principal de 2ème classe

Au 1er octobre 2008 :

Transformation de 2 postes d'adjoint administratif de 2ème classe en adjoint administratif de 1ère classe

Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe en adjoint technique de 2ème classe

Transformation d'un poste d'éducatrice chef de jeunes enfants en éducatrice principale de jeunes enfants

Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en adjoint technique de 2ème classe

Transformation d'un poste de radiologue (8H) en un poste d'échographe (8H)

Transformation de 2 postes de médecin généraliste à temps non complet (14H+12h), d'un poste de gynécologue (8H) en un poste de médecin généraliste à TC

Transformation d'un poste de conseiller technique jeunesse en directeur territorial

Au 1er novembre 2008 :

Suppression d'un poste de radiologue

Renouvellement du poste de rédacteur en chef des publications

Au 1er janvier 2009 :

Renouvellement du poste d'agent de développement social

Dans le cadre du « Temps du midi », création du 1er septembre 2008 au 02 juillet 2009 de :

14 postes d'adjoint d'animation de 2ème classe pour 12 h hebdomadaires

5 postes d'éducateur des APS de 2ème classe pour 10 h hebdomadaires

1 vacation d'assistant d'enseignement artistique au taux de 20 euros pour 1 heure hebdomadaire

DOSSIER 19 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire rend compte des décisions de gestion courante prises :

9 juin 2008	Marchés publics : <ul style="list-style-type: none">➢ Rénovation de quatre salles de classes et d'une cage d'escaliers à l'école élémentaire Karl Marx avec les entreprises SEGOCOB, A.P.E.L. et ART et COULEUR➢ Agrandissement du réfectoire de l'école maternelle Paul Vaillant Couturier avec les entreprises SEGOCOB, GECOP, A.P.E.L. et BATI EUROP
12 juin 2008	<ul style="list-style-type: none">● Fête de la jeunesse – animations avec :<ul style="list-style-type: none">➢ ACQUA VIVA PRODUCTIONS➢ TREFLE EN SOL PRODUCTIONS➢ SALSA PEOPLE● Manifestation 1.2.3. Soleil et la Fête de la jeunesse : Contrat avec ValCréations pour assurer le volet sportif● 1.2.3. Soleil – Contrat avec LASNE Christian PRESTATIONS AUDIOVISUELLES pour assurer le volet nouvelles technologies
18 juin 2008	<ul style="list-style-type: none">➢ Assurance du kiosque à musique pour la fête de la jeunesse avec la société SMACL ASSURANCES➢ Assurance des pistes de golf – matériel commun à la Fête de la Jeunesse et 1.2.3. Soleil - auprès de la société SMACL ASSURANCES
19 juin 2008	<ul style="list-style-type: none">➢ Contrat d'embauche dans le cadre de l'organisation de la fête de quartier Colombier, le 14 juin, au square Grimau pour une prestation musicale

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature de convention avec Avenir Moto pour assurer le volet prévention routière de la fête de la jeunesse
20 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurance de deux vidéo-projecteurs et deux écrans loués pour la Fête de la jeunesse et 1.2.3 Soleil auprès de la société SMACL ASSURANCES ➤ Assurance de miroirs déformants loués pour la Fête de la Jeunesse et 1.2.3 Soleil auprès de la société SMACL ASSURANCES
23 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature de contrat avec XTREME PROD, spectacle acrobatique pour 1.2.3 Soleil, du 5 au 13 juillet 2008 ➤ Location d'une nacelle à la société LAHO Equipement pour le service Espaces Verts
24 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurance d'un matériel scénique en location pour 1.2.3 Soleil auprès de la société SMACL ASSURANCES ➤ Assurance du matériel scénique en location pour la Fête de la jeunesse ➤ Signature de convention avec Glem Caroline pour assurer le volet culturel de la fête de la jeunesse ➤ Marchés publics : Fourniture d'accessoires et de mobilier de bureau avec l'entreprise MBS
27 juin 2008	Contrat de logement avec Mme HOUDAYER Christelle
30 juin 2008	Organisation d'un séjour vacances pour les personnes retraitées du 14 au 21 septembre 2008 avec l'association TOURISTRA
3 juillet 2008	Fixation du montant des honoraires de Maître Brault pour une affaire d'infraction aux règlements d'urbanisme
4 juillet 2008	Marchés publics : Rénovation de 3 cages d'escaliers à l'école élémentaire Paul Langevin avec les entreprises CARL CONSTRUCTION, A.P.E.L. et ART et COULEUR
7 juillet 2008	Organisation d'un séjour à Salies de Béarn du 17 au 26 mai 2008 pour les retraités avec VACANCIEL
9 juillet 2008	Contrat avec l'association « Compagnie Graines de Rêves » pour spectacle le « Petit Jardin Secret » le 12 juillet 2008 à la médiathèque, dans le cadre 1, 2, 3 Soleil
10 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marchés publics : Entretien du patrimoine arboré de la ville de Bezons avec l'entreprise YVELINES ELAGAGE ➤ Marchés publics : Restructuration – extension des réfectoires de l'école Paul Langevin, lot N° 9 – Couverture – Etanchéité avec l'entreprise RINGENBACH
11 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rémunération de M. Patrick CAVALIER régisseur pour la Fête de la Jeunesse ➤ Marchés publics : Accueil des enfants du personnel de l'assistance publique et des hôpitaux de Paris dans les structures de la petite enfance de Bezons, convention avec l'AGEPS
16 juillet 2008	Mini-séjour pour 16 jeunes bezonnais du 21 au 25 juillet 2008 à C.I.S. Ethic Etapes Jean Monnet - Romorantin
22 et 28 juillet	Marchés publics : Location et entretien de véhicules divers avec l'entreprise SAML
28 juillet 2008	Marchés publics : Installation et location de « bungalows » provisoires

	pour une classe supplémentaire à l'école élémentaire Paul Vaillant Couturier avec COUGNAUD Yves
10 et 30 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature de convention avec l'Imagerie Médicale de Bezons pour réaliser les radiographies pulmonaires prescrites par le médecin du service de médecine professionnelle pour les agents communaux
18 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Radiation et nomination de mandataires suppléants sur la régie de la piscine Municipale Jean Moulin ➤ Organisation d'un séjour vacances pour les personnes retraitées du 14 au 21 septembre 2008 avec l'association TOURISTRA ➤ Location d'une nacelle pour les espaces verts à la société LAHO Equipement
19 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Location de deux cabines PELICAB à la société PELICAB SAS ➤ Location d'un camion à la société SAML
21 août 2008	Marchés publics : Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage avec PINGAT Ingénierie
27 août 2008	Marchés publics : Maintenance et contrôle des aires de jeux et des sols de réception dans les espaces extérieurs de la ville (parcs, squares...) avec l'entreprise RECRE ACTION
28 août 2008	Location d'une nacelle à la société LAHO Equipement (pour l'entretien des Espaces Verts)
3 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurance de l'exposition « Education à l'Environnement » du 21 septembre au 18 octobre auprès de Marsh Assurances ➤ Assurance de l'exposition « Parlons Transports en Ile de France – un Geste Malin, un Geste Citoyen » du 21 septembre au 18 octobre 2008 auprès de Marsh Assurances ➤ Mise à disposition d'un local « chauffagiste » à la société ELYO-SUEZ
8 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marchés publics : Avenant N° 1 sur les lots 1/2/3 du marché – Location et entretien de divers véhicules avec les sociétés SAML et DIAC/Renault ➤ Marchés publics : Procédure adaptée – Avenants n°1 sur les lots 1/2/3 du marché PA 05/63 – Location et entretien de divers véhicules avec les sociétés SAML et DIAC/Renault
10 septembre 2008	Mise à disposition d'un personnel CIG, pour une mission de conseil en hygiène et sécurité au sein de la commune de Bezons
11 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurance de l'exposition « Alice au Pays des Merveilles » à la médiathèque du 25 septembre au 7 novembre 2008 auprès de Marsh Assurances ➤ Assurance de l'exposition « Le rouge vous va si bien » à la médiathèque du 25 septembre au 7 novembre 2008 auprès de Marsh Assurances ➤ Marchés publics : Démolition du 64 rue Gabriel Péri - société WILLIAM PERREAULT
17 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat entre la ville de Bezons et « Mme Aurélia GRANDIN » pour le spectacle « Les Aventures d'Alice au Pays des Merveilles » à la médiathèque Maupassant ➤ Contrat entre la ville de Bezons et l'association L'Entre-sortis pour le spectacle « Il était une fois... » à la médiathèque Maupassant

18 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prêt Projet Urbain 2008 dans le cadre de la Politique de la Ville avec la Caisse des Dépôts et Consignations ➤ Convention ville/Mutualité Sociale Agricole pour le projet « se mobiliser pour être bien dans son corps, dans sa tête et bien vieillir » et son volet atelier mémoire ➤ Convention ville avec Dr BESSE – intervention auprès du personnel d'aide à domicile – projet « se mobiliser pour être bien dans son corps, dans sa tête et bien vieillir »
25 septembre 2008	Assurance d'une salle de cours modulaire – école Paul Vaillant Couturier auprès de SMACL Assurances

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

La secrétaire de séance :
Marie FERRATY